



Fonds d'investissement pour la valorisation des déchets

FIVAD

Objectifs du FIVAD

L'objectif du Projet est d'initier une gestion des déchets municipaux en circuit fermé, pour contribuer à **la protection de l'environnement**, notamment les ressources naturelles, à la **réduction des risques pour la santé** et à la **réduction des gaz à effet de serre**.

Les investissements du FIVAD doivent être **innovants** et **socialement acceptables**. De plus, ils seront planifiés avec le but d'encourager la création d'emplois (notamment par le tri et la collecte sélective).

Objectifs du FIVAD

- Augmentation du **taux de recyclage** des déchets ménagers
- **Intégration** / coordination / coopération avec **le secteur informel**
- **Amélioration des performances des filières:**
 - **Papiers** → déchetteries, exportation, (éco-organisme)
 - **Métaux** → réglementation et éco-organisme pour augmenter le taux de recyclage et protection de travailleurs
 - **Plastiques** → sachets plastiques
 - **DEEE** → déchetteries de proximité, centre(s) de traitement, couverture des coûts (éco-organisme)
 - **Déchets ménagers** → déchetteries en zone communale, Prétraitement-mécano-biologique (PMB)
 - **Déchets verts / organiques** → compostage; bio-méthanisation

Coût global et financement

Le programme est financé dans le cadre de la coopération tuniso-allemande, le coût du Projet "Coût global » s'élève à 17 millions d'euros environ:

- **9.000.000 €**- Prêt composite intégré pour le financement des investissements (
- **2.082.104,78 €** – Don pour les prestations des consultants (assistance technique) et pour un financement des investissements d'un projet pilote
- **800.000 €** - Don pour les mesures d'accompagnement

Principaux constats

Points d'appui:

- **Cadre légal et réglementaire** existant (pour l'essentiel)
- **Infrastructure de base** de la gestion de déchets solides (CET, CT) existante (post-collecte) - Promoteur l'ANGed
- Décision relative à l'intégration du **prétraitement mécano-biologique (PMB)** dans la stratégie globale avec l'option de l'intégration des éléments de **la valorisation**
- **Filières de valorisation** fonctionnelles (plastiques, métaux, papier/carton, batteries, huiles et lubrifiants)
- Nécessité forte de **création d'emplois** avec une valeur ajoutée

Principaux constats

Points de progrès :

- Réforme légale (**Partenariat Public-Privé**, Production indépendante **d'électricité/énergies renouvelables**, **Délégation de Service Public**)
- Conjoncture peu porteuse pour des investissements du secteur privé
 - Incertitude relative aux conditions cadres politiques, économiques et légales
 - Résiliation de contrats existants qui diminue l'intérêt du secteur privé de s'engager et prendre les risques
 - Diminution de l'acceptation sociale du système existant
- Distorsions sur les prix et les marchés (Prix de mise en décharge faible, prix d'énergie subventionnés (> 30%), prix de transit du courant électrique, plafonnement de l'autoproduction de l'énergie, et absence de débouchés limitant la valorisation)

Principaux constats

Points de progrès :

- Faiblesse dans la collecte des déchets solides au niveau local notamment quant à **la séparation à la source**
- Affaiblissement du système de GDS en Tunisie:
 - Nécessaire **renforcement des ressources humaines**
 - Questionnement politique sur la **dévolution des pouvoirs locaux** et du nouveau rôle de l'ANGed
 - Problèmes avec **la sécurisation de l'infrastructure** de base et un blocage d'investissement
 - Faible **acceptation sociale**
 - Faiblesses dans **la coordination de la GDS avec les municipalités**
- **Taxe pour la Protection de l'Environnement** : plafonnement des recettes et augmentation des charges
- Financement à Moyen Terme de la GDS
 - Manque des **fonds d'investissement** pour l'infrastructure de base
 - Manque de mécanismes pour **la couverture de coûts** d'exploitation

Les deux axes stratégiques proposés pour le FIVAD

1. **Valorisation intégrée**

Séparation des recyclables en combinaison avec le prétraitement des déchets ménagers
- financement par le prêt (*et don*) -

2. **Collecte sélective**

Réalisation d'un projet pilote dans une ou deux municipalités
- financement par le don -

Les stratégies seront développées et réalisées en parallèle

Gestion intégrée des déchets ménagers (axe 1)

Caractérisation

- Séparation mécanisée et/ou manuelle de **la fraction recyclables** notamment
 - plastiques
 - métaux
 - Papier et carton
- Réalisation dans le cadre des projets ou intégré dans **les projets PMB**
- Réalisation sur le **site des décharges** ou des **centres de transfert**
- *Promoteur ANGed*

Gestion intégrée des déchets ménagers (axe 1)

Caractérisation

- Option de **production de RDF** pour la valorisation énergétique notamment sous forme de co-incinération en cimenteries (homogénéisation, stabilisation, stockage)
- Option de l'intégration d'un **compostage** ou des autres installations y afférents
- Opportunité pour l'amélioration **d'acceptation sociale** des décharges contrôlées
- Opportunité pour **la création d'emploi**

Introduction de la collecte séparée (axe 2)

Justification et caractérisation:

- Pour une approche durable, la séparation de la fraction recyclable des déchets (plastiques, métaux, papiers) à la source est indispensable :
 - pour assurer une valorisation de haute qualité
 - Pour réduire les quantités des déchets nécessitant un prétraitement / enfouissement
 - Pour valoriser les déchets organiques
- Un développement du système de collecte au niveau municipal est nécessaire et offre l'opportunité de renforcer/améliorer la gestion des déchets ménagers par les communes (PCGD, coopération intercommunale)
- Opportunité énorme pour la création d'emplois dans le secteur formel et/ou informel

Introduction de la collecte séparée (axe 2)

Approche pour la réalisation I:

- L'intégration de la collecte séparée dans la collecte des déchets ménagers nécessite une coordination étroite avec les communes
- Une telle approche des déchets ménagers n'est pas réalisable
 - directement/ à court terme et à grande échelle
 - sous la tutelle de l'ANGed
- Proposition d'un projet pilote bien défini au niveau d'une commune à identifier.

Introduction de la collecte séparée (axe 2)

Approche pour la réalisation II:

- Réalisation du projet pilote dans le cadre de la mesure d'accompagnement avec un financement à titre de don
- Interface entre ANGED-commune-bureau d'études à définir
- Nécessité d'identifier une commune volontaire et un quartier approprié pour une telle approche
- Les résultats du projet pilote pourrait être utilisés pour une généralisation ultérieure :
 - Approche technique réalisable et appropriée
 - Indicateurs de performance
 - couts d'investissement et exploitation
 - Mécanismes de coordination entre municipalités et secteur formel/informel